

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE COOKSHIRE-EATON

### **SÉANCE DU 3 AVRIL 2017**

Session régulière du conseil, sous la présidence de M. Noël Landry, maire, tenue le 3 avril 2017 à 19 h 30 au 220, rue Principale Est et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Monsieur Yvon Roy, conseiller du district 1  
Monsieur Yvan Tremblay, conseiller du district 2  
Monsieur Roger Thibault, conseiller du district 3  
Madame Amanda Hamel, conseillère du district 4  
Madame Sylvie Lapointe, conseillère du district 6

#### Absence

Monsieur Pete Lachance, conseiller du district 5 (motivée)

Sont également présents, M. Martin Tremblay, directeur général / secrétaire-trésorier et M. René Roy, technicien à la direction et au greffe.

\*\*\*\*\*

- A) Présences et ouverture de la séance du 3 avril 2017 par M. Noël Landry, maire.**
- B) Adoption de l'ordre du jour de la séance du 3 avril 2017.**
- C) Adoption des procès-verbaux des séances du 6 et du 13 mars 2017.**
- D) Adoption du procès-verbal de la réunion de travail du 28 mars 2017.**
- E) Période de questions.**
- F) Correspondance.**
- G) Autres sujets - Activités de proximité.**
  - 1) Architech Design, paiement d'honoraires professionnels, plan définitif et appel d'offres, nouveau centre communautaire de Johnville.
  - 2) Service Exp, paiement d'honoraires professionnels, différents dossiers.
  - 3) Monty Sylvestre, paiement d'honoraires professionnels, dossier général.
  - 4) Somme payable en 2017 pour les services de la Sûreté du Québec.
  - 5) Programme d'aide à l'entretien du réseau routier, confirmation de l'utilisation des compensations du ministère des Transports.
  - 6) Jean-Guy Paré, 719 route 210, demande de dérogation mineure 2017-02-03-D.
  - 7) Conseil Sport Loisir de l'Estrie, adhésion 2017.
  - 8) COGESAF, adhésion 2017-2018.

- 9) Yanick Vallière-Jutras, utilisation du terrain de balle de Sawyerville les 19, 20 et 21 mai 2017, demande en vertu du règlement relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.
- 10) Martin Bellerose, utilisation du terrain de balle de Sawyerville les 16, 17 et 18 juin 2017, demande en vertu du règlement relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.
- 11) Martin Bellerose, utilisation du terrain de balle de Sawyerville les 8, 9 et 10 septembre 2017, demande en vertu du règlement relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.
- 12) Ligue de balle de Cookshire-Eaton, utilisation du terrain de balle de Sawyerville les 14, 15 et 16 juillet 2017, demande en vertu du règlement relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.
- 13) Mouvement Santé mentale Québec, proclamation municipale dans le cadre de la semaine nationale de la santé mentale 2017.
- 14) Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2016 (reporté à la séance du 1<sup>er</sup> mai 2017).
- 15) Avizo, paiement d'une facture, vérification des débitmètres.
- 16) Ecce Terra, arpenteurs-géomètres, paiement d'honoraires professionnels, plan projet du développement domiciliaire, chemin Gendron.
- 17) Disposition du solde disponible des règlements d'emprunt fermés pour un montant de 37 605 \$ (rapport du vérificateur 2016) applicable au service de la dette.
- 18) Appui à la demande d'aide financière dans le cadre du programme fédéral-provincial pour l'amélioration des réseaux de télécommunication.
- 19) Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Ville de Cookshire-Eaton-CSN, lettre de sensibilisation à l'attention du conseil municipal.
- 20) Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke, consultation sur le projet du plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2017-2020.
- 21) Centre des Femmes La Passerelle, demande à la Caisse Desjardins d'accorder un prêt hypothécaire à un taux préférentiel.
- 22) Guide des attraits du Haut-Saint-François, participation financière.
- 23) Protocole d'entente, Centre d'art Orford, autorisation de signature.
- 24) Demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'assistance financière aux loisirs des personnes handicapées.
- 25) Achat d'un réservoir vacuum pour le service de vidange des fosses septiques.
- 26) Résolution pour demander à la MRC du Haut-Saint-François la modification de la formule d'un vote par municipalité.
- 27) Coalition québécoise pour le contrôle du tabac, appui de la municipalité.

- 28) Polyvalente Louis-Saint-Laurent, commandite pour le gala des mérites scolaires de la Cité-école.
- 29) Action Saint-François, adhésion de la municipalité.
- 30) Campagne Sauvons Postes Canada, appui de la municipalité.
- 31) Engagement d'une coordonnatrice pour les camps de jour 2017.
- 32) Défi Challenge Québec 2017, autorisation de passage.
- 33) Dépôt par la trésorière des états comparatifs portant sur les revenus et les dépenses de la municipalité au 31 mars 2017.

**H) Autres sujets - Activités d'agglomération.**

**I) Propositions des membres du conseil.**

**J) Avis de motion.**

- 1) Décrétant une dépense de 1 060 000 \$ et un emprunt de 1 060 000 \$ pour la réfection des services municipaux sur la rue Sawyer.
- 2) Règlement décrétant des travaux de prolongement des réseaux d'aqueduc, d'égout et de rue sur la 1er Avenue et autorisant un emprunt de 465 000 \$ pour en acquitter le coût.
- 3) Règlement décrétant une dépense de (à déterminer) \$ et un emprunt de (à déterminer) \$ pour l'implantation d'un système d'épuration des eaux usées municipales, station du chemin des iris, secteur Johnville.
- 4)

**K) Étude et adoption de règlements.**

**L) Comptes du mois.**

**M) Varia.**

- 1) Service Exp, offre de service pour une évaluation environnementale, phase I et phase II, étangs aérés station d'épuration chemin des Iris.
- 2) Service Exp, offre de service pour une étude écologique, étangs aérés station d'épuration chemin des Iris.
- 3) Brasserie agricole 11 Comtés, 225 rue Pope, Cookshire, autorisation en vertu du règlement 214-2016 portant sur les plans d'implantation et d'intégration architectural (PIIA).
- 4) Association québécoise d'urbanisme, participation à une formation le 27 mai 2017 à Sutton.
- 5) Valoris, résolution d'appui.

**N) Période de questions.**

**O) Ajournement ou clôture de la séance.**

\*\*\*\*\*

**A) Présences et ouverture de la séance du 3 avril 2017 par M. Noël Landry, maire.**

**B) Adoption de l'ordre du jour de la séance du 3 avril 2017.**

Résolution 2017-04-5939

Proposé par la conseillère Sylvie Lapointe, appuyé par la conseillère Amanda Hamel, il est résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte l'ordre du jour de la séance régulière du 3 avril 2017 tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**C) Adoption des procès-verbaux du 6 et du 13 mars 2017.**

Résolution 2017-04-5940

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par la conseillère Sylvie Lapointe, il est résolu que le procès-verbal de la séance du 6 mars 2017 est adopté tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution 2017-04-5941

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par la conseillère Sylvie Lapointe, il est résolu que le procès-verbal de la séance spéciale du 13 mars 2017 est adopté tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**D) Adoption du procès-verbal de la réunion de travail.**

Résolution 2017-04-5942

Proposé par la conseillère Sylvie Lapointe, appuyé par le conseiller Yvan Tremblay, il est résolu que le procès-verbal de la réunion de travail du 28 mars 2017 est adopté tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**E) Période de questions.**

- 1) Mme Denise Grenier s'adresse au conseil au sujet de nouveau centre communautaire de Johnville. Elle demande comment la municipalité paiera la somme non subventionnée de ce nouveau centre communautaire. Le maire lui répond que plusieurs terrains résidentiels appartenant à la municipalité seront mis en vente prochainement et que les revenus de ces ventes couvriront les frais.

Mme Grenier poursuit en mentionnant que lors des fusions municipales l'argument principal était la réduction des coûts pour les différents services municipaux, ce qui est loin d'être le cas.

Elle conclut en demandant des informations sur le projet de Brasserie agricole 11 Comtés. Le maire lui répond que le bâtiment sera loué avec option d'achat.

- 2) M. Frédéric Dumais demande si la municipalité a tenu compte des imprévus au contrat dans le projet du centre communautaire de Johnville. Les réponses à ses questions lui sont données.

- 3) M. Laurent Quirion pose plusieurs questions sur le nouveau centre communautaire et le futur développement domiciliaire du chemin Gendron. Les sujets abordés sont les suivants : le puits qui alimentera les futures résidences et le nouveau centre communautaire, les travaux non comptabilisés pour le centre communautaire et la contamination du centre communautaire actuel. Le maire et les conseillers répondent à ses questions.
- 4) Mme Mélanie Roy s'interroge sur l'utilité du nouveau centre communautaire. Le maire et les conseillers répondent à ses questions.
- 5) Mme Céline Grenier demande de quelle façon la population a été informée de la tenue d'un registre sur le projet du centre communautaire de Johnville. Elle aurait aimé qu'un avis soit distribué à chaque résidence. Elle considère que la procédure utilisée par la municipalité, bien qu'elle soit légale, ressemble plus à du camouflage qu'à un réel désir d'informer les citoyens. Elle conclut en demandant que la municipalité reprenne le registre.
- 6) M. Régent Turcotte demande le prix que la municipalité a payé pour le terrain où sera construite la Brasserie agricole 11 Comtés. Le maire répond à sa question.
- 7) M. Donald Bouchard aimerait que la municipalité reprenne le registre pour le projet de centre communautaire de Johnville et qu'il soit tenu sur plusieurs jours. Le conseil prend note de son commentaire.
- 8) M. Jean-Guy Prévost aimerait aussi que la municipalité reprenne le registre et pose une question sur les garanties que la municipalité a demandé pour le projet de la Brasserie agricole 11 Comtés. Le maire répond à sa question.
- 9) M. Marc Turcotte s'adresse au conseil pour savoir si la municipalité a évalué les besoins avant de se lancer dans le projet du centre communautaire. Le maire répond à sa question.

#### **F) Correspondance.**

Résolution 2017-04-5943

##### *Fédéral*

1. Statistiques Canada – Faits saillants et tableaux portant sur les crimes et la justice au Canada;

##### *Provincial*

2. MAMOT – Stratégie québécoise d'économie d'eau potable : Disponibilité du formulaire de l'usage de l'eau potable 2016 (date limite pour le compléter : 01-09-2017);
3. MFFP (ministère des forêts, de la faune et des parcs) – Programme de vitrine technologique pour les bâtiments et les solutions innovantes en bois;
4. OPHQ (Office des personnes handicapées du Québec) – Nouveau répertoire concernant les programmes et mesures pouvant soutenir les municipalités et leurs partenaires dans la réduction des obstacles à la participation sociale des personnes handicapées;
5. OPHQ – Disponibilité du matériel promotionnel pour la Semaine québécoise des personnes handicapées, du 1<sup>er</sup> au 7 juin 2017;

6. Mme Lise Thériault, SCF (Secrétariat à la condition féminine du Québec) – Prix Égalité Thérèse – Casgrain 2017 : Voter pour votre projet coup de cœur;

#### *Municipal*

7. MRC du HSF – Transmission de l'Entente relative à la fourniture de services de police par la Sûreté du Québec (2009) et du Plan d'organisation des ressources policières;
8. MMQ (La Mutuelle des municipalités du Québec) – Résultats éloquentes du sondage de satisfaction;
9. MMQ – Assurance des cyberrisques, nouvelles garantie conçue pour le monde municipal;
10. COGESAF (Conseil de la gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François) – Disponibilité des données de la qualité de l'eau dans les lacs;
11. COGESAF – Accueil des propositions de projets au Fonds cours d'eau de la MRC de Coaticook (échéance : 01-05-2017);
12. CERIU (Centre d'expertise et de recherche en infrastructures urbaines) – Outil de validation en ligne pour les plans d'intervention en infrastructures municipales;

#### *Organismes*

13. Loisirs HSF – Invitation à l'activité *Marche Cours pour le Haut* (Scotstown, 13 mai);
14. Diabète Estrie – Tournoi de golf (Coaticook, 09-06-2017) : Invitation et demande de commandites;

#### *Divers*

15. Négawatts Production – Présentation du service d'économie d'eau et d'énergie : *L'Eaugic- Pour une utilisation efficace de l'eau*;
16. Centre de formation patronale syndicale – Séminaire *Harcèlement psychologique 2017* (mai 2017);
17. Ann Rothfels et Denise Nault – Remerciement pour l'encouragement à la bibliothèque.

Proposé par la conseillère Amanda Hamel, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu que la correspondance soit versée aux archives municipales.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 1) Architech Design, paiement d'honoraires professionnels, plan définitif et appel d'offres, nouveau centre communautaire de Johnville.

Résolution 2017-04-5944

Proposé par la conseillère Sylvie Lapointe, appuyé par le conseiller Yvan Tremblay, il est résolu d'autoriser le paiement de 10 462,73 \$ (incluant les taxes) pour la facture de Architech Design, concernant le projet du nouveau centre communautaire de Johnville.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Service Exp, paiement d'honoraires professionnels, différents dossiers.

Résolution 2017-04-5945

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu d'autoriser le paiement de 28 454,01 \$ (incluant les taxes) pour les factures de Services exp inc. concernant différents dossiers

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) Monty Sylvestre, paiement d'honoraires professionnels, dossier général.

Résolution 2017-04-5946

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par la conseillère Amanda Hamel, il est résolu d'autoriser le paiement de 2 720,82 \$ (incluant les taxes) pour la facture de Monty Sylvestre concernant le dossier général.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 4) Somme payable en 2017 pour les services de la Sûreté du Québec.

Résolution 2017-04-5947

Proposé par le conseiller Yvan Tremblay, appuyé par la conseillère Amanda Hamel, il est résolu de payer la facture de 591 968 \$ pour les services de la Sûreté du Québec selon les modalités suivantes :

- 1<sup>er</sup> versement au plus tard le 30 juin 2017;
- 2<sup>e</sup> versement au plus tard le 31 octobre 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 5) Programme d'aide à l'entretien du réseau routier, confirmation de l'utilisation des compensations du ministère des Transports.

Résolution 2017-04-5948

CONSIDÉRANT que le ministère des Transports a versé une compensation de 567 417 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2016;

CONSIDÉRANT que les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est unanimement résolu et adopté que la Ville de Cookshire-Eaton informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 6) Jean-Guy Paré, 719 route 210, demande de dérogation mineure 2017-02-03-D.

Résolution 2017-04-5949

CONSIDÉRANT que M. Jean-Guy Paré, 719, route 210, dont la propriété est située dans la zone agricole A-4 (lot 4 487 703), demande que la municipalité accepte la marge de recul avant à plus ou moins 28 m pour la construction d'une verrière alors que le règlement de zonage demande 30 mètres;

CONSIDÉRANT que le Comité consultatif d'urbanisme a donné un avis positif à la dérogation 2017-02-03-D de M. Jean-Guy Paré, à une séance tenue le 28 mars 2017;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Amanda Hamel, appuyé par la conseillère Sylvie Lapointe et résolu d'accepter la demande de dérogation mineure 2017-02-03-D de M. Jean-Guy Paré.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7) Conseil Sport Loisir de l'Estrie, adhésion 2017.

Résolution 2017-04-5950

Proposé par la conseillère Amanda Hamel, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu d'autoriser le paiement de 120 \$ pour l'adhésion de la Ville de Cookshire-Eaton au Conseil Sport Loisir de l'Estrie et de nommer la conseillère Sylvie Lapointe et le conseiller Amanda Hamel pour représenter la municipalité lors des activités corporatives du CSLE.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8) COGESAF, adhésion 2017-2018.

Résolution 2017-04-5951

Proposé par le conseiller Yvan Tremblay, appuyé par la conseillère Sylvie Lapointe, il est résolu :

QUE le conseil autorise le paiement de 75 \$ pour l'adhésion de la Ville de Cookshire-Eaton au Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François (COGESAF) pour 2017-2018;

QUE le conseiller Yvon Roy soit nommé pour représenter la municipalité sur ce comité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9) Yanick Vallière-Jutras, utilisation du terrain de balle de Sawyerville les 19, 20 et 21 mai 2017, demande en vertu du règlement relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.

Résolution 2017-04-5952

CONSIDÉRANT la demande Yanick Vallière-Jutras pour l'organisation d'un tournoi de balle les 19, 20 et 21 mai 2017, à Sawyerville, en conformité avec le règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Amanda Hamel et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton autorise, selon les dispositions des articles 27, 36 et 41 du règlement 86-2007, l'activité telle que précisée dans la demande datée du 6 mars 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



- 10) Martin Bellerose, utilisation du terrain de balle de Sawyerville les 16, 17 et 18 juin 2017, demande en vertu du règlement relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.

Résolution 2017-04-5953

CONSIDÉRANT la demande Martin Bellerose pour l'organisation d'un tournoi de balle les 16, 17 et 18 juin 2017, à Sawyerville, en conformité avec le règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Sylvie Lapointe, appuyé par le conseiller Yvan Tremblay et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton autorise, selon les dispositions des articles 27, 36 et 41 du règlement 86-2007, l'activité telle que précisée dans la demande datée du 20 mars 2017.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 11) Martin Bellerose, utilisation du terrain de balle de Sawyerville les 8, 9 et 10 septembre 2017, demande en vertu du règlement relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.

Résolution 2017-04-5954

CONSIDÉRANT la demande Martin Bellerose pour l'organisation d'un tournoi de balle les 8, 9 et 10 septembre 2017, à Sawyerville, en conformité avec le règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par la conseillère Amanda Hamel et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton autorise, selon les dispositions des articles 27, 36 et 41 du règlement 86-2007, l'activité telle que précisée dans la demande datée du 15 mars 2017.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 12) Ligue de balle de Cookshire-Eaton, utilisation du terrain de balle de Sawyerville les 14, 15 et 16 juillet 2017, demande en vertu du règlement relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.

Résolution 2017-04-5955

CONSIDÉRANT la demande de la Ligue de balle de Cookshire-Eaton pour l'organisation d'un tournoi de balle les 14, 15 et 16 juillet 2017, à Sawyerville, en conformité avec le règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Yvon Roy et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton autorise, selon les dispositions des articles 27, 36 et 41 du règlement 86-2007, l'activité telle que précisée dans la demande datée du 27 mars 2017.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 13) Mouvement Santé mentale Québec, proclamation municipale dans le cadre de la semaine nationale de la santé mentale 2017.

Résolution 2017-04-5956

CONSIDÉRANT que la Semaine de la santé mentale, qui se déroule du 1<sup>er</sup> au 7 mai, est le lancement d'une campagne annuelle de promotion de la santé mentale sur le thème « 7 astuces pour se recharger » ;

CONSIDÉRANT que les 7 astuces sont de solides outils visant à renforcer et à développer la santé mentale des Québécoises et des Québécois ;

CONSIDÉRANT que la Semaine s'adresse à l'ensemble de la population du Québec et à tous les milieux ;

CONSIDÉRANT que la Semaine nous permet de découvrir que les municipalités du Québec, tout comme les citoyennes et citoyens, contribuent déjà à la santé mentale positive de la population ;

CONSIDÉRANT que les actions favorisant la santé mentale positive relèvent d'une responsabilité à la fois individuelle et collective, et que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société ;

CONSIDÉRANT qu' il est d'intérêt général que toutes les villes et municipalités du Québec soutiennent la Semaine de la santé mentale :

- en invitant leurs citoyennes et leurs citoyens à consulter les outils promotionnels de la campagne « [etrebiendanssatete.ca](http://etrebiendanssatete.ca) »;
- en encourageant les initiatives et activités organisées sur leur territoire;
- en proclamant la Semaine nationale de la santé mentale lors d'un conseil municipal.

PAR CONSÉQUENT, je, Noël Landry, maire de la Ville de Cookshire-Eaton, proclame par la présente la semaine du 1<sup>er</sup> au 7 mai 2017 Semaine de la santé mentale dans la ville de Cookshire-Eaton et invite tous les citoyens et citoyennes ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître les bénéfices des « 7 astuces » pour se recharger.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 14) Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2016 (reporté à la séance du 1<sup>er</sup> mai 2017).

Reporté à la séance du 1<sup>er</sup> mai 2017.

- 15) Avizo, paiement d'une facture, vérification des débitmètres.

Résolution 2017-04-5957

Proposé par la conseillère Amanda Hamel, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu d'autoriser le paiement de 2 669,72 \$ (incluant les taxes) pour la facture de Avizo, concernant la vérification des débitmètres.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 16) Ecce Terra, arpenteurs-géomètres, paiement d'honoraires professionnels, plan projet du développement domiciliaire, chemin Gendron.

Résolution 2017-04-5958

Proposé par la conseillère Sylvie Lapointe, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu d'autoriser le paiement de 1 458,75 \$ (incluant les taxes) pour la facture de Ecce Terra, arpenteurs-géomètres, concernant le développement domiciliaire du chemin Gendron.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 17) Disposition du solde disponible des règlements d'emprunt fermés pour un montant de 37 605 \$ (rapport du vérificateur 2016) applicable au service de la dette.

Résolution 2017-04-5959

Proposé par la conseillère Sylvie Lapointe, appuyé par la conseillère Amanda Hamel, il est résolu d'autoriser la disposition du solde disponible des règlements d'emprunt fermés pour un montant de 37 605 \$ (rapport du vérificateur 2016) et que ce solde soit appliqué au service de la dette.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 18) Appui à la demande d'aide financière dans le cadre du programme fédéral-provincial pour l'amélioration des réseaux de télécommunication.

Résolution 2017-04-5960

CONSIDÉRANT que la MRC du Haut-Saint-François a mis en place, en partenariat avec l'entreprise Maskatel, un réseau de télécommunication visant à offrir le service Internet haute vitesse à la population;

CONSIDÉRANT que l'entreprise Maskatel prépare une demande d'aide financière dans le cadre des programmes Branché pour innover (fédéral) et Québec branché (provincial) pour offrir aux citoyens, aux entreprises et aux organismes situés en milieu rural un service Internet haute vitesse de qualité;

CONSIDÉRANT que l'entreprise Maskatel demande l'appui de la Ville de Cookshire-Eaton pour les demandes d'aide financière adressées aux instances fédérale et provinciale;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par la conseillère Sylvie Lapointe et résolu :

QUE la Ville de Cookshire-Eaton demande au CLD du Haut-Saint-François de s'assurer que tout le territoire de la municipalité soit couvert par l'entreprise Maskatel lors des travaux d'amélioration du service Internet haute vitesse;

QUE la Ville de Cookshire-Eaton appuie l'entreprise Maskatel dans ses demandes d'aide financière dans le cadre des programmes Branché pour innover (fédéral) et Québec branché (provincial);

QUE la Ville de Cookshire-Eaton s'engage à collaborer pour la planification des travaux de voirie pour optimiser les interventions de l'entreprise Maskatel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution 2017-04-5960-1

ATTENDU que la municipalité a adopté en date du 1<sup>er</sup> octobre 2009 la résolution 2009-10-2906 relative à une entente intermunicipale concernant la conception, l'implantation et l'exploitation d'un réseau Internet haute vitesse sur le territoire de la MRC du Haut-Saint-François;

ATTENDU que la MRC désire céder une partie des éléments de cette entente

à « Communication Haut-Saint-François », un organisme à but non lucratif dûment constitué;

POUR TOUTES CES RAISONS, sur la proposition du conseiller Yvon Roy, appuyée par la conseillère Sylvie Lapointe, IL EST RÉSOLU :

QUE l'entente intermunicipale soit modifiée conformément au document de modification joint à la présente résolution, lequel sera, après adoption par l'ensemble des municipalités membres de l'entente, annexé à l' « Entente intermunicipale concernant la conception, l'implantation et l'exploitation d'un réseau Internet haute vitesse sur le territoire de la MRC du Haut-Saint-François » signée en 2009 pour en faire partie intégrante;

QUE le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier soient autorisés à signer les documents de modification à l'entente intermunicipale.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution 2017-04-5960-2

Proposée par le conseiller Yvon Roy, appuyé par la conseillère Sylvie Lapointe et résolu d'appuyer l'organisme à but non lucratif «Communication Haut-Saint-François» à qui la MRC du Haut-Saint-François a confié la gestion de son réseau internet - dans son appel de projets aux programmes Brancher pour innover au gouvernement fédéral et Québec branché au gouvernement provincial afin d'obtenir du financement pour mettre à niveau le réseau internet haute vitesse existant et faire qu'encore plus de citoyens du Haut-Saint-François bénéficient d'une connexion internet à un coût comparable à ceux des services offerts en milieu urbain, d'un réseau plus fiable, plus étendu, doté d'une technologie LTE plus puissante et dont les mises à jour peuvent s'effectuer à distance.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19) Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Ville de Cookshire-Eaton-CSN, lettre de sensibilisation à l'attention du conseil municipal.

Résolution 2017-04-5961

CONSIDÉRANT la lettre de sensibilisation du Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Ville de Cookshire-Eaton-CSN adressée au conseil municipal concernant le comportement d'un élu;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal est en désaccord avec l'interprétation des événements relatés par le Syndicat;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par la conseillère Amanda Hamel et résolu que le directeur général / secrétaire-trésorier soit mandaté pour signer, au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, une lettre au Syndicat pour donner suite à la présente résolution.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20) Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke, consultation sur le projet du plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2017-2020.

Résolution 2017-04-5962

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSRS) procède à la consultation sur le projet du plan triennal de répartition

et de destination des immeubles 2017-2020 auprès des municipalités;

CONSIDÉRANT que sur le territoire de la Ville de Cookshire-Eaton on retrouve l'école primaire Notre-Dame-de-la-Paix au 51, chemin Jordan Hill à Johnville;

CONSIDÉRANT que la municipalité a débuté les travaux pour la réalisation d'un développement domiciliaire dans les secteurs du chemin Gendron et du chemin Maheu;

CONSIDÉRANT que le développement du chemin Gendron vise aussi à sécuriser l'accès des autobus scolaires qui transportent les élèves en aménageant un débarcadère à l'arrière de l'école pour libérer le chemin Jordan Hill où la circulation des camions en provenance de la gravière située à proximité est considérable;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Yvan Tremblay, appuyé par le conseiller Roger Thibault et résolu :

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution;

QUE la Ville de Cookshire-Eaton informe la CSRS qu'au cours des prochaines années la municipalité prévoit un important développement domiciliaire dans le secteur de Johnville qui fera en sorte d'augmenter le nombre d'élèves qui fréquenteront l'école Notre-Dame-de-la-Paix;

QUE le conseil municipal approuve le plan triennal de répartition et de destination des immeubles, années 2017-2020, tel que présenté.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21) Centre des Femmes La Passerelle, demande à la Caisse Desjardins d'accorder un prêt hypothécaire à un taux préférentiel.

Résolution 2017-04-5963

CONSIDÉRANT que le Centre des femmes La Passerelle, organisme sans but lucratif, se relocalise sur le territoire de la Ville de Cookshire-Eaton, plus précisément au 275, rue Principale Est à Cookshire;

CONSIDÉRANT que, pour favoriser la relocation de l'organisme, la Ville de Cookshire-Eaton cède un terrain où sera construit le Centre des femmes, autorise le branchement sans frais aux services publics d'aqueduc et d'égout et accorde une aide financière d'un montant équivalent aux coûts des taxes municipales pour 5 ans;

CONSIDÉRANT le Centre des femmes La Passerelle aimerait obtenir un prêt hypothécaire à un taux préférentiel;

CONSIDÉRANT que la municipalité a déjà pris une grande part dans la relocalisation de l'organisme et ne désire pas endosser le prêt hypothécaire;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par la conseillère Amanda Hamel et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton demande à la Caisse Desjardins des Haut-Boisés d'accorder au Centre des femmes La Passerelle un prêt hypothécaire à un taux préférentiel.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

22) Guide des attraits du Haut-Saint-François, participation financière.

Résolution 2017-04-5964

CONSIDÉRANT les publications 2015 et 2016 du Guide des attraits du Haut-Saint-François publié par la SADC;

CONSIDÉRANT que la participation financière de la municipalité pour les 2 années est de 1 200 \$;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Amanda Hamel, appuyé par le conseiller Yvon Roy et résolu d'autoriser le paiement de 1 200 \$ concernant la participation financière de la municipalité pour les années 2016 et 2017 pour la publication du Guide des attraits du Haut-Saint-François.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

23) Protocole d'entente, Centre d'art Orford, autorisation de signature.

Résolution 2017-04-5965

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par la conseillère Sylvie Lapointe, il est résolu d'autoriser le maire à signer le protocole d'entente avec le Centre d'arts Orford pour l'organisation d'un concert classique « Orford sur la route » le 12 juillet 2017 à l'église Trinity Church de Cookshire.

Ce protocole d'entente est annexé à la présente résolution et en fait partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

24) Demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'assistance financière aux loisirs des personnes handicapées.

Résolution 2017-04-5966

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Amanda Hamel, il est résolu que la Ville de Cookshire-Eaton présente une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'assistance financière aux loisirs des personnes handicapées;

Le directeur général du Club Les Étincelles de Bonheur, M. Dominic Alexandre, est autorisé à signer tout document relatif à cette demande.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

25) Achat d'un réservoir vacuum pour le service de vidange des fosses septiques.

Résolution 2017-04-5967

CONSIDÉRANT qu'à la fermeture de l'appel d'offres pour l'achat d'un réservoir vacuum pour le service de vidange des fosses septiques, le soumissionnaire suivant a déposé une offre :

Asybco	86 850 \$
Super Vac	---

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Roger Thibault et résolu :

D'adjuger le contrat d'achat d'un réservoir vacuum pour le service de vidange des fosses septiques, au montant de 86 850 \$ (avant les taxes) à Asybco, conformément à sa soumission ouverte le 28 mars 2017 et aux documents d'appel d'offres.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

26) Résolution pour demander à la MRC du Haut-Saint-François la modification de la formule d'un vote par municipalité.

Résolution 2017-04-5968

CONSIDÉRANT que la MRC du Haut-Saint-François applique désormais la formule d'un vote par municipalité sans considération de sa population à la table du conseil des maires;

CONSIDÉRANT que la Ville de Cookshire-Eaton représente 23,7% de la population de la MRC du Haut-Saint-François;

CONSIDÉRANT que la formule d'un vote par municipalité fait perdre 5 voix à la Ville de Cookshire-Eaton;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Yvan Tremblay et résolu :

QUE la Ville de Cookshire-Eaton demande à la MRC du Haut-Saint-François que des représentations soient faites auprès du ministère des Affaires municipale et de l'Occupation du territoire pour modifier la loi afin de tenir compte des municipalités qui assument les quotes-parts les plus importantes;

QUE la MRC du Haut-Saint-François fasse en sorte que chaque municipalité assume les dépenses de son représentant à la table du conseil des maires.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

27) Coalition québécoise pour le contrôle du tabac, appui de la municipalité.

Résolution 2017-04-5969

CONSIDÉRANT que le tabac est la cause la plus importante de maladies évitables et de décès prématurés au Québec, causant la mort de plus de 10 000 personnes chaque année;

CONSIDÉRANT que l'épidémie du tabagisme est causée par une industrie qui utilise tous les moyens à sa disposition pour maximiser ses profits;

CONSIDÉRANT que des centaines de municipalités du Québec ont déjà pris position pour encourager les gouvernements d'adopter des cibles audacieuses de réduction du tabagisme, pour protéger davantage les non-fumeurs ou pour éliminer la promotion du tabac, alors que d'autres ont elles-mêmes adopté des interdictions de fumer;

CONSIDÉRANT que les documents internes de l'industrie du tabac révèlent que de nombreuses municipalités au Québec ont été utilisées, à leur insu, pour promouvoir les intérêts des fabricants du tabac;

CONSIDÉRANT que le Québec a endossé le traité international pour la lutte antitabac de l'Organisation mondiale de la Santé qui oblige les gouvernements d'instaurer des mesures visant à empêcher l'ingérence de l'industrie du tabac à tous les niveaux gouvernementaux;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Amanda Hamel, appuyé par le conseiller Roger Thibault et résolu que le conseil municipal de la Ville de Cookshire-Eaton interpelle le gouvernement du Québec afin qu'il mette en œuvre les recommandations découlant de la Convention-cadre internationale de l'OMS pour la lutte antitabac concernant l'ingérence de l'industrie du tabac dans le développement des politiques de santé des gouvernements;

Et il est en outre résolu d'envoyer cette résolution à nos députés locaux, à la ministre déléguée à la Santé publique (madame Lucie Charlebois, [ministre.deleguee@msss.gouv.qc.ca](mailto:ministre.deleguee@msss.gouv.qc.ca)) et à la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac ([coalition@cqct.qc.ca](mailto:coalition@cqct.qc.ca)).

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 28) Polyvalente Louis-Saint-Laurent, commandite pour le gala des mérites scolaires de la Cité-école.

Résolution 2017-04-5970

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Amanda Hamel, il est résolu d'accorder une aide financière de 25 \$ à la Cité-École Louis-Saint-Laurent pour le Gala des mérites académiques en juin 2017. Le maire Noël Landry et la conseillère Sylvie Lapointe représenteront la municipalité à cette activité.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 29) Action Saint-François, adhésion de la municipalité.

Résolution 2017-04-5971

Proposé par la conseillère Amanda Hamel, appuyé par le conseiller Yvan Tremblay, il est résolu d'autoriser le paiement de 150 \$ (incluant les taxes) pour l'adhésion de la Ville de Cookshire-Eaton à Action Saint-François pour l'année 2017.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 30) Campagne Sauvons Postes Canada, appui de la municipalité.

Résolution 2017-04-5972

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par la conseillère Sylvie Lapointe, il est résolu que le directeur général / secrétaire-trésorier est autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, une lettre adressée à L'Honorable Judy M. Foote, Ministre des Services publics et Approvisionnement Canada pour appuyer la Campagne Sauvons Postes Canada.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 31) Engagement d'une coordonnatrice pour les camps de jour 2017.

Résolution 2017-04-5973

Proposé par la conseillère Sylvie Lapointe, appuyé par le conseiller Roger Thibault et résolu :

DE créer un poste de coordonnateur/coordonnatrice pour les camps de jour 2017 selon les modalités suivantes :



- Du 3 avril au 31 mai : 10 heures par semaine;
- Du 1<sup>er</sup> juin au 31 août : 35 heures par semaine.

QUE son taux horaire sera de 18 \$ l'heure;

QUE le conseil adopte, à titre de description de tâches, le document annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante qui prévoit également les autres conditions applicables à cet employé;

QUE le conseil nomme à ce poste Mme Mérédith Vallières en date des présentes.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

32) Défi Challenge Québec 2017, autorisation de passage.

Résolution 2017-04-5974

CONSIDÉRANT la demande du Défi Challenge Québec 2017, pour des droits de passage sur différents chemins municipaux le 19 mai 2017;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu d'autoriser le passage sur différents chemins municipaux selon les termes de la demande adressée à la municipalité le 29 mars 2017.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

33) Dépôt par la trésorière des états comparatifs portant sur les revenus et les dépenses de la municipalité au 31 mars 2017.

Les états comparatifs au portant sur les revenus et les dépenses de la municipalité au 31 mars 2017.

**G) Autres sujets - Activités d'agglomération.**

**H) Propositions des membres du conseil.**

Aucune.

**I) Avis de motion.**

1) Décrétant une dépense de 1 060 000 \$ et un emprunt de 1 060 000 \$ pour la réfection des services municipaux sur la rue Sawyer.

Résolution 2017-04-5975

Avis de motion est donné par le conseiller Yvon Roy qu'il présentera à une prochaine séance, un règlement décrétant une dépense de 1 060 000 \$ et un emprunt de 1 060 000 \$ pour la réfection des services municipaux sur la rue Sawyer.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent règlement.

- 2) Règlement décrétant des travaux de prolongement des réseaux d'aqueduc, d'égout et de rue sur la 1er Avenue et autorisant un emprunt de 465 000 \$ pour en acquitter le coût.

Résolution 2017-04-5976

Avis de motion est donné par le conseiller Roger Thibault qu'il présentera à une prochaine séance, un règlement décrétant des travaux de prolongement des réseaux d'aqueduc, d'égout et de rue sur la 1er Avenue et autorisant un emprunt de 465 000 \$ pour en acquitter le coût.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent règlement.

- 3) Règlement décrétant une dépense de (à déterminer) \$ et un emprunt de (à déterminer) \$ pour l'implantation d'un système d'épuration des eaux usées municipales, station du chemin des iris, secteur Johnville.

Résolution 2017-04-5977

Avis de motion est donné par le conseiller Yvon Roy qu'il présentera à une prochaine séance, un règlement décrétant une dépense de (à déterminer) \$ et un emprunt de (à déterminer) \$ pour l'implantation d'un système d'épuration des eaux usées municipales, station du chemin des iris, secteur Johnville.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent règlement.

## **J) Étude et adoption de règlements.**

Aucun.

## **K) Comptes du mois**

Résolution 2017-04-5978

### **Compte salaires**

**102 739,30 \$**

### **Compte général**

201700289 (I)	STEPHANE VALLEE	790,46 \$
201700290 (I)	HYDRO QUÉBEC	13 816,52 \$
201700291 (I)	GESTION GILLES GENEST	120,48 \$
201700292 (I)	BELL CANADA	1 763,82 \$
201700293 (I)	TELMATIK	261,45 \$
201700294 (I)	DONALD BOUCHARD	1 966,00 \$
201700295 (I)	BELL MOBILITÉ CELLULAIRE	915,38 \$
201700296 (I)	IMPRESSIONS HAUT-ST-FRANÇOIS	296,07 \$
201700298 (I)	INFOTECH	2 253,51 \$
201700299 (I)	INDUSTRIE CANADA	1 859,00 \$
201700300 (I)	VILLE DE EAST-ANGUS	26 579,62 \$
201700301 (I)	CHRISTOPHER MAGUIRE	28,62 \$
201700302 (I)	CHAMBRE DE COMMERCE	30,00 \$
201700303 (I)	CHENIL BOUBOU	1 500,00 \$

201700304 (I)	CARREFOUR PLUS L.S.D.	2 746,89 \$
201700305 (I)	JOEY LEDOUX	500,00 \$
201700306 (I)	Visa Desjardins	2 360,54 \$
201700307 (I)	PITNEY WORKS	1 405,26 \$
201700308 (I)	DISTRIBUTION ROYAL NET ENR.	318,33 \$
201700309 (I)	RÉGIE INTERMUNICIPALE EAST ANGUS	1 131,18 \$
201700310 (I)	MANOIR DE L'EAU VIVE	7 943,15 \$
201700311 (I)	CAROLE RAYMOND	112,50 \$
201700312 (I)	RESTAURANT LA LANterne VERTE	121,60 \$
201700314 (I)	CÉLINE BLAIS	62,15 \$
201700315 (I)	RESTAURANT CAFÉ CENTRAL	100,14 \$
201700316 (I)	JEAN TREMBLAY	63,50 \$
201700317 (I)	GARAGE NIELSEN ET FILS (SHELL)	802,31 \$
201700318 (I)	DANIEL HURDLE	53,15 \$
201700319 (I)	MARIO BOURGOIN	56,75 \$
201700320 (I)	JEFF CROSS	2 080,00 \$
201700321 (I)	LA TRIBUNE LTÉE	919,23 \$
201700322 (I)	PHARMACIE COOKSHIRE INC.	62,03 \$
201700323 (I)	SUBWAY COOKSHIRE	22,75 \$
201700324 (I)	EMANUELLE LALIBERTE-DAIGLE	1 130,00 \$
201700325 (I)	GAZ MÉTRO	459,92 \$
201700326 (I)	SARAH BAKER	350,00 \$
201700327 (I)	GROUPE ULTIMA INC.	2 373,00 \$
201700328 (I)	WEL.COM INFORMATIQUE	520,80 \$
201700329 (I)	LABRADOR	37,12 \$
201700330 (I)	PATRICK GOUDREAU	48,92 \$
201700331 (I)	CORRIVEAU ROGER	218,21 \$
201700332 (I)	LUKE GOUDREAU	33,22 \$
201700333 (I)	PASCAL YERGEAU	50,00 \$
201700334 (I)	SYLVAIN DUSSEAULT	77,27 \$
201700335 (I)	DESPRES JOANNA	125,00 \$
201700336 (I)	JEAN MAHER/ ANNIE BEAULIEU	1 391,79 \$
201700337 (I)	FINANCIÈRE MANUVIE	10 668,52 \$
201700338 (I)	NOEL LANDRY	141,24 \$
201700339 (I)	HYDRO QUÉBEC	5 343,13 \$
201700340 (I)	SCIES À CHAINE CLAUDE CARRIER INC.	383,85 \$
201700341 (I)	GRAVIERE BOUCHARD INC.	2 594,54 \$
201700342 (I)	STATION SERVICE Y.P.G. INC.	866,29 \$
201700343 (I)	LES ENTREPRISES DOLBEC COOKSHIRE	825,96 \$
201700344 (I)	ÉPICERIE JOHNVILLE ENR.	2 262,43 \$
201700345 (I)	GROUPE CCL	445,10 \$
201700346 (I)	DEPANNEUR LACHANCE	98,13 \$
201700347 (I)	CHERBOURG SANITAIRE ET EMBALLAGE	976,56 \$
201700348 (I)	LES CAMIONS INTER-ESTRIE INC.	3 265,77 \$
201700349 (I)	M. RÉSERVOIR	672,63 \$
201700350 (I)	SERVICE D'EXTINCTEURS	409,95 \$
201700351 (I)	CONSTRUCTION DJL INC.	5 238,17 \$
201700352 (I)	PLOMBERIE COTE & FRERE INC.	427,47 \$
201700353 (I)	GROUPE ENVIRONEX	712,16 \$
201700354 (I)	PREVIMED INC.	81,79 \$
201700355 (I)	SISCO SÉCURITÉ INC.	350,67 \$
201700356 (I)	LA CARTOUCHERIE	1 254,49 \$
201700357 (I)	GROUPE DEZIEL INC.	1 147,49 \$
201700358 (I)	LES DEMARREURS ET ALTERNATEURS	344,93 \$
201700359 (I)	BOUCHARD MATÉRIAUX INC.	738,36 \$
201700360 (I)	CMP MAYER INC.	910,89 \$
201700361 (I)	GROUPE CAMERON	245,36 \$
201700362 (I)	TRANSVISION COOKSHIRE INC.	1 291,06 \$
201700363 (I)	TARDIF DIESEL INC.	4 360,44 \$
201700364 (I)	DIST. J.M. BERGERON INC.	724,61 \$
201700365 (I)	RESTO 108	97,44 \$
201700366 (I)	CONSTRUCTION LUCIEN VEILLEUX INC.	132,22 \$
201700367 (I)	SERRURIER HARMER	112,33 \$
201700368 (I)	CÂBLE-AXION DIGITEL INC.	163,79 \$
201700369 (I)	GENERAL TRAITEMENT D'EAU INC.	80,48 \$
201700370 (I)	GARAGE JB LAROCHE INC.	957,26 \$

201700371 (I)	EQUIPEMENTS FORCIER LTEE	2 908,87 \$
201700372 (I)	PH VITRES D'AUTOS	340,50 \$
201700373 (I)	STEVE VEILLEUX	459,90 \$
201700374 (I)	LES PNEUS ROBERT BERNARD	158,84 \$
201700375 (I)	MACKIE SHERBROOKE INC.	852,37 \$
201700376 (I)	FORMATION URGENCE VIE	119,57 \$
201700377 (I)	L'ENTREPOT DU TRAVAILLEUR	191,50 \$
201700378 (I)	SHRED-IT INTERNATIONNALE ULC	119,00 \$
201700379 (I)	PAA PIÈCES D'AUTO	1 346,77 \$
201700380 (I)	FRANCOIS LOISELLE	160,00 \$
201700381 (I)	FORTIN SECURITE MEDIC INC.	156,10 \$
201700382 (I)	COMMUNICATION PLUS	86,23 \$
201700383 (I)	GAMEX INC..	569,13 \$
201700384 (I)	IMPRESSION MOREAU INC.	359,13 \$
201700385 (I)	LES PÉTROLES SHERBROOKE INC.	34 855,09 \$
201700386 (I)	CJS ELECTRIQUE INC.	1 453,27 \$
201700387 (I)	VEOLIA WATER TECHNOLOGIES CAN. INC.	180,28 \$
201700388 (I)	CLARKE ET FILS LTÉE	280,37 \$
201700389 (I)	SUPERIEUR PROPANE INC.	4 202,61 \$
201700390 (I)	CENTRE D'EXTINCTEUR SL	612,14 \$
201700391 (I)	CENTRE LOCATION IDEALE ENR.	440,79 \$
201700392 (I)	REAL HUOT INC.	663,86 \$
201700393 (I)	NETREVOLUTION	84,89 \$
201700394 (I)	VALORIS - RÉGIE HSF ET SHERBROOKE	11 931,72 \$
201700395 (I)	ROBITAILLE ÉQUIPEMENT INC.	10 824,90 \$
201700396 (I)	MACPEK INC.	9 936,02 \$
201700397 (I)	DISTRIBUTION PRAXAIR	403,61 \$
201700398 (I)	A D F DIESEL	1 947,15 \$
201700399 (I)	MICHELIN AMERIQUE DU NORD	3 512,10 \$
201700400 (I)	THIBAUT CHEVROLET CADILLAC	64,17 \$
201700402 (I)	CENTRE DE L'AUTO ROTHNEY INC.	588,87 \$
201700403 (I)	CONSTRUCTION GROUPE PRÉVOST INC.	4 984,18 \$
201700404 (I)	LINDE CANADA LIMITÉE 15687	47,11 \$
201700405 (I)	MACHINERIE C. & H. INC.	272,40 \$
201700406 (I)	MATÉRIAUX PREVOST	476,22 \$
201700407 (I)	CENTRE ASPIRATEUR M. R. INC.	271,31 \$
201700408 (I)	SANTINEL INC.	803,40 \$
201700409 (I)	LOCATION F. LAPOINTE INC.	234,82 \$
201700410 (I)	RESSORTS CHARLAND (SHERB.) INC.	688,66 \$
201700411 (I)	GUERTIN, ERIC	25,17 \$
201700412 (I)	TOP LIFT ENTREPRISES	372,39 \$
201700413 (I)	GROUPE ARCHIMEDE INC.	1 280,80 \$
201700414 (I)	LES PETROLES R. TURMEL INC.	639,52 \$
201700415 (I)	THERMOSHELL	4 634,60 \$
201700416 (I)	FORMATION SAVIE INC.	3 414,76 \$
201700417 (I)	BOIVIN & GAUVIN	6,35 \$
201700418 (I)	SIGNALISATION LEVIS	151,59 \$
201700419 (I)	STEPHANE VALLEE	229,95 \$
201700420 (I)	ANN ROTHFELS	500,00 \$
201700421 (I)	CORRIVEAU ROGER	500,00 \$
201700422 (I)	BIBLIOTHÈQUE DE COOKSHIRE	500,00 \$
201700423 (I)	TURBO COMMUNICATIONS	459,90 \$
201700424 (I)	LES SERVICES EXP INC.	2 131,64 \$
201700425 (I)	MONTY SYLVESTRE S.E.N.C.	346,41 \$
201700426 (I)	RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON	11 497,50 \$
201700427 (I)	ARCHITECH DESIGH	5 748,75 \$
201700428 (I)	GRONDIN GUILBEAULT FONTAINE	1 690,00 \$
201700429 (I)	MONTY SYLVESTRE S.E.N.C.	243,38 \$
201700430 (I)	UNIVERSITÉ BISHOP'S	478,82 \$
201700431 (I)	FINANCIÈRE MANUVIE	10 668,55 \$
201700432 (I)	LAVXEL	7 875,79 \$
201700434 (I)	COMBEQ	1 649,87 \$
201700435 (I)	ADMQ	1 358,63 \$
201700436 (I)	SYNDICAT DES PRODUCTEURS	11,00 \$
201700437 (I)	MARTIN TREMBLAY	177,66 \$
201700438 (I)	AGENCE DU REVENU DU CANADA	14 090,78 \$

201700439 (I)	MINISTÈRE DU REVENU	33 644,95 \$
201700442 (I)	Andrée Gagnon	78,72 \$
201700494 (I)	AGENCE DU REVENU DU CANADA	15 796,83 \$
201700495 (I)	MINISTÈRE DU REVENU	38 248,32 \$
201700496 (I)	BÂTIRENTE	11 806,27 \$
201700497 (I)	FONDACTION	5 138,06 \$
201700498 (I)	SFL-PLACEMENT EN FIDUCIE	781,20 \$
201700499 (I)	Desjardins sécurité financière	3 514,65 \$
201700500 (I)	SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET DES	2 902,55 \$
201700501 (I)	SYNDICAT DES POMPIERS VOLONTAIRES	350,81 \$
201700502 (I)	REVENU QUÉBEC	248,60 \$
	<b>Total :</b>	<b>408 965,77 \$</b>
	<b>Grand total :</b>	<b>511 705,07 \$</b>

*Liste des chèques annulés*

201700297	LES ÉDITIONS JURIDIQUES FD	391,65 \$
201700313	GLEN LABEL	80,00 \$
201700401	CÔTÉ-JEAN ET ASSOCIÉS INC.	0,30 \$
201700433	LES ÉDITIONS JURIDIQUES FD	391,65 \$
201700440	CÔTÉ-JEAN ET ASSOCIÉS INC.	0,30 \$
201700503	GLEN LABEL	80,00 \$

Proposé par la conseillère Sylvie Lapointe, appuyé par le conseiller Yvan Tremblay, il est résolu que le directeur général / secrétaire-trésorier est autorisé à payer les comptes du mois de la Ville de Cookshire-Eaton tels que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**L) Varia**

- 1) Service Exp, offre de service pour une évaluation environnementale, phase I et phase II, étangs aérés station d'épuration chemin des Iris.

Résolution 2017-04-5979

Proposé par le conseiller Yvan Tremblay, appuyé par la conseillère Sylvie Lapointe, il est résolu d'accepter l'offre de Services exp datée du 21 mars 2017, d'un montant de 12 375 \$ (avant taxes), pour une évaluation environnementale, phase I et phase II, sur le site de la nouvelle station d'épuration du chemin des Iris.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Service Exp, offre de service pour une étude écologique, étangs aérés station d'épuration chemin des Iris.

Résolution 2017-04-5980

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu d'accepter l'offre de Services exp datée du 24 mars 2017, d'un montant forfaitaire de 3 900 \$ (avant taxes), pour la réalisation d'une étude écologique sur le site de la nouvelle station d'épuration du chemin des Iris.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) Brasserie agricole 11 Comtés, 225 rue Pope, Cookshire, autorisation en vertu du règlement 214-2016 portant sur les plans d'implantation et d'intégration architectural (PIIA).

Résolution 2017-04-5981

CONSIDÉRANT que Cookshire-Eaton Innovation et Brasserie 11 Comtés inc. ont déposé les plans de construction d'un bâtiment sur un terrain situé au 225, rue Pope à Cookshire;

CONSIDÉRANT que ce terrain est situé dans un secteur assujéti aux dispositions du règlement 214-2016 portant sur les plans d'implantation et d'intégration architectural (PIIA);

CONSIDÉRANT que le Comité consultatif d'urbanisme a donné un avis positif à la demande d'un permis tel que déposé par Cookshire-Eaton Innovation et Brasserie 11 Comtés inc., à une séance tenue le 28 mars 2017;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 5.7 du règlement 214-2016, le conseil doit autoriser par résolution l'émission du permis de construction;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Roger Thibault et résolu :

QU'une haie arbustive et/ou une clôture ornementale (conforme) entre ce terrain et ceux de chaque côté soit installée pour préserver l'intimité et limiter le bruit de la cour de débarquement, compte tenu de l'usage résidentiel de chaque côté de l'industrie, tel que recommandé par le CCU;

QUE le conseil approuve la demande de permis de Cookshire-Eaton Innovation et Brasserie 11 Comtés inc.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 4) Association québécoise d'urbanisme, participation à une formation le 27 mai 2017 à Sutton.

Résolution 2017-04-5982

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu que Céline Blais, présidente du Comité consultatif d'urbanisme, et Nicole Jolicoeur, officière en bâtiment et en environnement, soient autorisées à participer à une formation de l'Association québécoise d'urbanisme le 27 mai 2017 à Sutton.

Les coûts reliés à cette formation sont assumés par la municipalité.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 5) Valoris, résolution d'appui.

Résolution 2017-04-5983

ATTENDU QUE Valoris a été créée par la ville de Sherbrooke et la MRC du Haut-Saint-François afin de détourner le plus possible de matières résiduelles de l'enfouissement, en complément des autres mesures à la source et en respect des 3 RV;

ATTENDU QUE le détournement de matières doit atteindre, le plus rapidement possible, zéro enfouissement;

ATTENDU QUE la seule façon d'atteindre et dépasser les objectifs nationaux actuels fixés par le PGMR du gouvernement et éventuellement zéro enfouissement, est de mettre à contribution un détournement par le tri des ordures résidentielles, des CRD et des ICI;

ATTENDU QUE l'utilisation des technologies comme celles présentes dans les trois lignes de tri du centre de tri de 32 M \$ de Valoris, permet des taux de détournement inégalés, et ce même en période de rodage;

ATTENDU QUE Valoris a été créée également dans le but de servir de moteur à une filière de développement économique de valorisation des matières résiduelles issues du tri et potentiellement très créatrice d'emplois de qualité, notamment dans son éco-parc industriel;

ATTENDU QUE Valoris a mis sur pied ou attiré dans ses locaux, avec des partenaires, un trio permettant de maximiser la proactivité afin de soutenir le développement de cette filière : le créneau ACCORD des biotechnologies environnementales, le commissaire à l'éco-parc et le centre d'excellence en valorisation des matières résiduelles de l'Estrie;

À CES CAUSES, sur la proposition du conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Sylvie Lapointe, IL EST RÉSOLU d'appuyer la démarche en cours de Valoris afin d'obtenir:

- la reconnaissance de Recyc-Québec d'être un maillon essentiel de la chaîne de détournement des matières résiduelles de l'enfouissement, avec tous les avantages consentis aux autres moyens complémentaires pour des mesures à la source;
- toute autre reconnaissance par le gouvernement du Québec lui permettant de jouer son rôle essentiel dans la chaîne de détournement par le tri, par exemple par de l'aide au fonctionnement et à la compensation, comme celle accordée aux centres de tri dédiés à la collecte sélective;
- du financement afin de soutenir sa stratégie de développement de la filière de valorisation, notamment pour aider pour le tri, le traitement, la R&D, les projets pilotes et les projets d'entreprises

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **M) Période de questions.**

- 1) M. Bruno Breton demande s'il est possible d'avoir l'évaluation foncière des propriétés par secteur. Le directeur général / secrétaire-trésorier fera une vérification à ce sujet.
- 2) Mme Mélanie Roy aborde les sujets suivants : les écoles primaires, le futur développement domiciliaire à Johnville et le problème d'approvisionnement en eau potable survenu à l'été 2016. Le maire répond à ses questions.
- 3) M. Laurent Quirion pose des questions sur la nouvelle station d'épuration du chemin des Iris, le traitement des eaux usées du nouveau centre communautaire de Johnville et l'édifice acheté par la municipalité à Sawyerville. Le maire et les conseillers répondent à ses questions.

#### **N) Levée de la séance.**

Résolution 2017-04-5984

Proposé par la conseillère Amanda Hamel, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu que la séance soit levée. Il est 21h30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

Noël Landry  
Maire

---

Martin Tremblay  
Directeur général / secrétaire-trésorier